

Veronica-Diana Hagi

École « Gheorghe Titeica », Constanta



Compte-rendu de mémoire

Dans le contexte de la réforme de l'enseignement roumain, l'apparition des cours à option en 1998, comme preuve d'autonomie des écoles in nucce, a bouleversé les professeurs. Nos questionnements pratiques et nos expériences nous ont amenée à rédiger ce mémoire pour l'examen de 1er degré, portant sur le cours optionnel de FLE à l'école primaire et au collège, sous la coordination du professeur Viorel Visan de L'Université de Bucarest. Nous avons soutenu ce mémoire lors de la session de mai 2008.

Le mémoire comprend un argument, quatre chapitres complexes, structurés en plusieurs sous-chapitres, ainsi que des annexes.

Dans le premier chapitre, « Le Statut du cours à option dans le cadre de la réforme du Curriculum », nous analysons les différents niveaux de la réforme et la notion de « Curriculum », la clé conceptuelle et pratique de celle-ci. Le Curriculum à la décision de l'école gagne de plus en plus de place dans l'école roumaine, axé sur le principe de la décentralisation, de la décongestion, de l'efficacité, de la compatibilisation du système d'enseignement roumain avec les standards européens et sur le principe de l'égalité des chances. On examine aussi la législation des cours à option ainsi que la classification incluse dans les documents élaborés par Ministère de l'Education Nationale dans les années 1998-2000.

Pour mieux comprendre les ressorts internes qui aident un professeur de FLE à créer un cours à option adapté aux besoins réels du public cible, nous avons approfondi les bases théoriques didactiques de ce type de cours dans le deuxième chapitre, « Vers le cours à option de FLE à travers les rapports entre la didactique des langues et la linguistique, la psychologie et la pédagogie ». Basé sur les études de Cristea (1984), Courtilon (2003), Lado (1976) et Rivers (1977), ce chapitre analyse les relations complexes qui existent entre la linguistique théorique et la linguistique appliquée. Dans la deuxième partie de ce chapitre nous avons analysé les contraintes psychologique impliquées dans l'élaboration d'un cours à option: l'âge des apprenants, la situation d'apprentissage volontaire ou involontaire et la motivation.

Dans le troisième chapitre, « Le cours à option de FLE en tant que mise en pratique d'une idée réformatrice dans l'enseignement roumain », nous avons pris en considération les facteurs qui influent sur l'élaboration et la mise en pratique des cours à option : les facteurs didactiques, socioculturels et de management de l'école. Nous avons ainsi pu aboutir à la mise en place d'une typologie complexe des cours à option selon plusieurs critères. Une première classification, celle liée à la structure, vise l'organisation du processus d'enseignement roumain par cycles. Nous avons par la suite effectué des classements des cours optionnels en fonction du niveau des apprenants, en fonction des étapes du Curriculum et, enfin, en fonction de la durée des cours à option.

Dans la dernière partie du mémoire nous nous sommes arrêtée à une seule classification, la première, qui prend en considération les cycles d'enseignement : le cours à option déroulé pendant le cycle des acquisitions fondamentales, pendant le cycle de développement et pendant le cycle d'orientation et d'approfondissement. Puis, en considérant chaque type de cours à option, nous avons analysé l'influence des facteurs didactiques impliqués: l'auditoire et ses caractéristiques, les objectifs, la programmation didactique, la programmation méthodologique et les outils. Nous avons suggéré, surtout au niveau de la programmation méthodologique, des modalités d'éveil de la motivation des élèves, des exercices, ainsi qu'une variété de thèmes pour les cours à option de FLE.

Un des problèmes les plus difficiles rencontrés dans la pratique est le processus de l'évaluation lors des cours optionnels, que nous avons problématisé dans le quatrième chapitre du mémoire. Après avoir étudié quelques principes théoriques fondamentaux de l'évaluation dans le domaine des langues, nous avons proposé, pour chaque type de cours à option, des grilles d'évaluation selon les quatre compétences fondamentales : compréhension orale et écrite, production orale et écrite, en concordance avec le Cadre Commun Européen de Référence. Nous avons inclus aussi des modèles de tests et des tableaux de correction afin de rendre plus transparent et plus opératoire ce processus complexe de l'évaluation, surtout au niveau du cycle des acquisitions fondamentales.

Enfin, dans les annexes du travail, nous avons proposé des modèles complets de cours à option pour chaque cycle d'enseignement concerné.

Nous sommes convaincus de l'utilité du cours à option de FLE pour promouvoir le français en Roumanie, à condition que ce cours soit réalisé de manière scientifique et créative. Nous avons rédigé notre thèse afin qu'elle soit un instrument de travail utile pour les praticiens.